

# LA QUEUE LEZ YVELINES

N° 225

*bulletin municipal*  
ÉTÉ 2022



Olympiades du 23 juin - LQLY

*le dossier du mois*

UNE COMMUNE SPORTIVE !

# SOMMAIRE

du *bulletin municipal*

## MA MAIRIE

- 4 CONSEILS MUNICIPAUX**  
les principales dispositions
- 6 BUDGET**  
le compte administratif 2021  
& le budget primitif 2022
- 8 TRIBUNES**
- 9 CMJ**  
Le nouveau CMJ  
& la chasse au trésor de Pâques
- 10 ÉTAT CIVIL**  
& hommage à M. Poitou

## CADRE DE VIE

- 11 ENVIRONNEMENT**  
Les modifications du P.L.U. sous le signe de l'environnement
- 12 INFO-COM**  
Le bulletin municipal fait peau neuve  
& le portail famille
- 14 SOCIAL**  
Pass +, Pass Culture & CCAS
- 15 BRÈVES**  
Vivre ensemble

## AGENDA

### SEPTEMBRE

**samedi 3 - 9h à 16h30**  
Forum des associations  
- foyer de la Bonnette

**dimanche 11**  
Brocante Planète Cœur  
- avenue des Platanes

**samedi 17 - matin**  
Caravane - concert  
- place du marché

**samedi 17 - 15h15**  
Journée du Patrimoine : Visite enregistrée + exposition de photos en mairie  
- inscription obligatoire au 01.34.86.40.55  
mairie@la-queue-lez-yvelines.fr  
- RDV place du marché

### OCTOBRE

**samedi 7 & dimanche 8**  
Salon des I-Réels exposition de peintures - sculptures  
- foyer de la Bonnette

**samedi 29 & dimanche 30**  
Foire aux vêtements  
de Planète Cœur  
- foyer de la Bonnette



### NOVEMBRE

**samedi 26 & dimanche 27**  
Marché de Noël  
de Planète Cœur  
- foyer de la Bonnette

### DÉCEMBRE

**samedi 3 & dimanche 4**  
Exposition de Fan Photos  
- foyer de la Bonnette

\* pour vous assurer de la tenue de l'événement,  
nous vous invitons à vérifier sur le site de la ville  
ou sur l'application liiwap

## DOSSIER

### LA QUEUE LEZ YVELINES, UNE COMMUNE SPORTIVE !

16

## VIE DU VILLAGE

- 20 VIE DES ÉCOLES**  
& hommage à M. Leman
- 21 UKRAINE**  
Collecte arrivée à bon port
- 22 ÇA S'EST PASSÉ ICI**  
Un printemps plein de belles rencontres
- 23 FÊTES & ANIMATIONS**  
Et pour la rentrée...



Mairie ouverte le lundi, mardi,  
mercredi et vendredi de 10h à 12h  
puis de 15h à 17h ; le jeudi de 10h  
à 12h ; le samedi de 9h à 11h30



Publication : Mairie de La Queue lez Yvelines - Directeur de publication :  
Laurent Louesdon - Réalisation : Céline Mareschal - Impression : Imprimerie  
L'Artésienne - Photos : freepik, Fan Photos, Mairie La Queue-lez-Yvelines

# ÉDITO

Chers Laqueutoises et Laqueutois

Le tempo n'a pas faibli depuis le bulletin de janvier 2022. Ce nouveau numéro vous en donnera un aperçu.

Nombre de projets évoqués et attendus ont pu être engagés sur ce premier semestre et sur lesquels nous reviendrons vers vous d'ici la fin de l'année : modification de notre PLU, données sur la circulation et le stationnement dans notre village, poursuite de la rénovation de notre éclairage public,... Ces projets, sur lesquels mon équipe est mobilisée, demandent beaucoup d'investissement et nécessitent un long travail préparatoire (faisabilité, études, budgétisation, ...) avant de prendre corps.

Face au contexte de crise financière que nous traversons depuis plusieurs mois (inflation, tension sur les matières premières) et auquel sont aussi confrontés nos habitants, je me réjouis que le conseil municipal ait acté qu'en 2022 il n'y aurait aucune augmentation d'impôt sur la part communale.



**MERCI À TOUS QUI ONT DONNÉ DE  
LEUR TEMPS POUR QUE CES  
MOMENTS FESTIFS PUISSENT SE  
DÉROULER DANS LES MEILLEURES  
CONDITIONS POSSIBLES**

J'espère qu'aujourd'hui vous appréciez pleinement nos nouveaux outils de communication : notre flash infos distribué directement dans votre boîte aux lettres, notre application Illiwap vous amenant une information plus rapide et ciblée, notre bulletin municipal dont vous découvrez la nouvelle formule et enfin le livret des associations.

Le 1<sup>er</sup> juillet est également la date officielle du lancement de notre nouveau portail famille permettant à tous les parents d'abandonner le papier.

Cette modernisation nécessaire de nos outils est le résultat tangible d'un important et conséquent travail de l'équipe municipale.

En juin, nous avons eu le plaisir de vous convier au Solstice Laqueutois. La météo capricieuse nous a joué quelques tours mais c'était sans compter sur l'adaptabilité et l'envie de chacun de partager des moments de convivialité. Je n'oublie pas le 21 juin, où pour la première fois depuis de très nombreuses

années, notre centre bourg a résonné au gré des voix et des notes de musique. Et pour conclure en beauté c'est avec quelques jours de décalage que nous avons pu retrouver notre feu d'artifice pour célébrer le début de cette période estivale.

Merci à tous (bénévoles, agents communaux, élus, artistes, spectateurs) qui ont donné de leur temps pour que ces moments festifs ou républicains (tenue des bureaux de vote) puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

C'est avec plaisir que je vous souhaite à toutes et tous, un été rempli de sérénité, de joie et peut-être de retrouvailles en famille. Je vous donne rendez-vous le 3 septembre au forum des associations.

*Laurent LOUESDON  
Maire*





## LES PRINCIPALES DISPOSITIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2022

#### Décision :

Marché conclu avec la société IRIS conseil INGENIERIE pour : Études de circulation et de stationnement associées aux modes de déplacements pour 23 298,00€ TTC.

#### Délibérations :

- N° 2022/01 : Débat portant sur les garanties accordées aux agents de la commune en matière de protection sociale complémentaire.
- N° 2022/02 : Approbation du Compte de gestion 2021 (*détail page 6*)
- N° 2022/03 : Approbation du Compte administratif 2021 (*détail page 6*)
- N° 2022/04 : Développer CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- N° 2022/05 : Autorisation au maire à signer des conventions avec les syndics de copropriété
- N° 2022/06 : Autorisation au maire à signer la convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux
- N° 2022/07 : Autorisation donnée au maire pour signer la convention tripartite « Comme une jeunesse » avec la commune de Galluis et l'association LE LIEU
- N° 2022/08 : Avis concernant le rapport du SIRYAE sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'exercice 2020

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022

#### Décisions :

1. Demandes de subventions auprès de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), pour :

- Éclairage public, rue du Parc, au titre de la rénovation énergétique. Subvention demandée au DSIL : 80% du montant total HT soit 111 040,80€ HT. Montant restant à la charge de la Mairie : 55 520,40€ TTC
- Création d'une infrastructure WIFI / téléphonie au niveau d'infrastructures et de bâtiments communaux, au titre du développement du numérique et de la téléphonie. Le montant total des installations est de : 28 001,93€ HT. Subvention demandée 80% du montant total HT soit 22 401€. Montant restant à la charge de la Mairie : 11 201,32€ TTC

#### DÉCISION OU DÉLIBÉRATION ?

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Les décisions qu'il vote sont nommées délibérations. Entre deux conseils, par nécessité chronologique, le conseil délègue au maire certaines compétences.

Ce dernier prend alors des décisions dont il rend compte à la tenue du conseil suivant. À distinguer donc d'un arrêté qui est la décision prise par le maire seul.

# CONSEILS MUNICIPAUX

2. Marché conclu avec la société ESPACE VILLE SCOP, concernant les études en vue de la modification du Plan Local d'Urbanisme. Le montant estimé du marché avec la société ESPACE VILLE SCOP se monte à 16 662,00€ TTC.

## Délibérations :

- N° 2022/09 : Affectation du résultat 2021 (*détail page 6*)
- N° 2022/10 : Subventions 2022 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- N° 2022/11 : Subventions aux associations pour 2022
- N° 2022/12 : Budget Primitif 2022 (*détail page 7*)
- N° 2022/13 : Fiscalité directe locale décision en matière de fixation des taux d'imposition 2022. Taxe Foncière Bâtie et Taxe Foncière Non Bâtie
- N° 2022/14 : Indemnité pour l'organisation de la classe transplantée de l'école élémentaire Marcel Bouquet
- N° 2022/15 : Autorisation pour signer la convention avec la Compagnie Cocasse concernant le spectacle du 25 juin
- N° 2022/16 : Autorisation donnée au Maire pour signer une convention avec SFR concernant l'implantation d'une station radioélectrique
- N° 2022/17 : Dénomination d'une voie publique
- N° 2022/18 : Déclassement d'un terrain
- N° 2022/19 : Demande d'un fonds de concours auprès de la CCCY (Communauté de Communes Cœur d'Yvelines).

- N° 2022/21 : Participation financière pour la scolarisation à l'école maternelle et élémentaire d'enfants non domiciliés dans la commune
- N° 2022/22 : Demande d'un fonds de concours auprès de la CCCY : Réhabilitation et travaux sur le patrimoine bâti
- N° 2022/23 : Demande d'un fonds de concours auprès de la CCCY : Aménagement de sécurité
- N° 2022/24 : Modification des statuts du Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY).



## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2022

## Décisions :

- 1. Marché conclu avec la société Apave parisienne SAS en vue du diagnostic de l'état de l'ouvrage d'art (*pont de Grosrouvre*) ainsi que des préconisations d'entretien pour un montant de 14 280,00 € TTC
- 2. Il a été conclu, entre la commune de La Queue Lez Yvelines et la société IFAC Établissement Yvelines, concernant l'organisation administrative et pédagogique, des activités éducatives et de loisirs. Le montant estimé du marché se monte à 229 390,02 €.

## Délibérations :

- N° 2022/20 : Tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2022-2023

## LES CHIFFRES CLÉS

0 %

c'est le taux d'augmentation de la fiscalité locale décidée par le conseil municipal (*taxe foncière bâtie et non bâtie*)

181 486€

de subventions obtenues (sur 209 836,80€ demandées)

17 304€

de subventions aux associations.

23 406€

de subventions au CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*)

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'année 2021 reste une année perturbée du fait de la pandémie. Les consignes sanitaires (vaccination, masques, gestes barrières, ...) ont toutefois permis de reprendre certaines activités et progressivement les projets en cours.

### LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses s'élèvent à 87% du budget prévisionnel de 2021. Certaines charges n'ont pas été réalisées du fait de l'impact de la COVID-19 (moindre fréquentation sur les services de restauration, et du temps périscolaire, report de manifestations, ...).

Les recettes sont constituées majoritairement, des contributions directes, d'un versement exceptionnel par l'État pour la compensation des frais occasionnés par la COVID -19, des droits de mutation et des prestations de services.

Recettes réalisées	1 858 710,99€
Dépenses réalisées	1 641 601,29€
Excédent	217 109,70€
Affectation du résultat 2020	918 602,29€
Résultat d'excédents cumulés	1 135 711,99€

### LA FISCALITÉ

Depuis 2020, 80% des foyers fiscaux ne paient plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale, pour les 20% des ménages restants, l'allégement est de 30% en 2021 puis de 65% en 2022. En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation. Cette dernière demeure pour les résidences secondaires mais son taux est figé depuis 2019 et cela jusqu'en 2023.

Pour rappel, les principales recettes de la commune proviennent du transfert de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) du département (mécanisme de compensation de la perte de la taxe d'habitation) et de la TFPB et TFPNB (Non Bâties). Elles permettent de financer le bon fonctionnement de notre village.

Lors du conseil municipal du 14 avril, il a été décidé de ne pas augmenter le taux de la fiscalité. Le taux d'imposition des taxes directes locales de 2021 est reconduit en 2022

### L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement courant reposent en partie sur les travaux engagés pour la sécurité des enfants dans les écoles (réfections des portails, pose de grillages et aménagement d'un parking pour les enseignants), sur du matériel informatique (remise aux normes des ordinateurs de la mairie), la dotation d'un nouveau au service tranquillité.

D'autres dépenses sont affectées aux grands projets, l'enfouissement et l'éclairage public sur les rues du Clos Colin et Remparts, les études préparatoires pour les prochains travaux dans l'espace public.

Les recettes s'élèvent à 72% du budget prévisionnel de 2021.

Recettes réalisées	512 325,86€
Dépenses réalisées	856 636,50€
Déficit	- 344 310€
Affectation du résultat 2020	1 257 595,00€
Résultat d'excédents cumulés	913 284,36€

### AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

Les résultats de l'exercice 2021 se traduisent par un excédent reporté et cumulé de 1 135 711,99€ en fonctionnement et de 913 284,36€ en investissement. Le résultat global de clôture est de 2 048 996,35€.

Pour rappel, ce montant intègre un prêt de 1 400 000€ perçu en 2019 dans le cadre du projet d'aménagement du centre-bourg, ce qui porte finalement l'excédent restant à 648 996,36€.

24,28%

Taux taxe foncière  
(bâti)

87,53%

Taux taxe foncière  
(non bâti)

# LE BUDGET PRIMITIF 2022

Lors du Conseil Municipal du 14 avril 2022, les membres du conseil municipal ont décidé :

- L'affectation, en recettes de fonctionnement, d'un excédent de fonctionnement de 900 000€ au lieu de 1 135 711,99€,
- L'affectation en recettes d'investissement, d'un excédent de fonctionnement capitalisé de 235 711,99€,
- L'affectation, en recettes d'investissement, d'un excédent d'investissement de 913 284,36€ auquel s'ajoute le virement sur investissement de 235 711,99€ soit 1 148 996,36€ permettant un autofinancement plus important pour la réalisation des travaux.

## LE FONCTIONNEMENT

**Le montant des dépenses est maintenu au même niveau que le budget prévisionnel de 2021 malgré de nouvelles charges.**

Les dépenses concernent, entre autres, l'entretien courant des bâtiments publics, la gestion des écoles, de la voirie, le fleurissement auquel viennent s'ajouter les différents contrats de maintenance, la mise en place de la dématérialisation (portail famille...) et les évènements culturels. En 2022, les nouvelles dépenses concernent l'archivage des dossiers de la commune (19 000€) et la redevance spéciale du SIEED (17 500€) conformément à l'article L2333-78 du Code général des collectivités territoriales et le gel attendu du point d'indice de rémunération des fonctionnaires.

**Le montant des recettes est attendu proche à celles du budget prévisionnel de 2021.**

L'État a augmenté de 3,4% les bases prévisionnelles des taxes foncières bâties et non bâties, ce qui permet de compenser la dotation globale forfaitaire de l'État qui diminue d'année en année.

**Le budget de 2022 pour la section de fonctionnement est équilibré à hauteur :**

Recettes : 2 616 233,98€

Dépenses : 2 616 233,98€

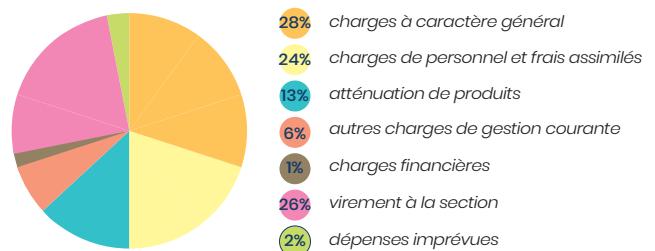
## L'INVESTISSEMENT

Ces dépenses comprennent :

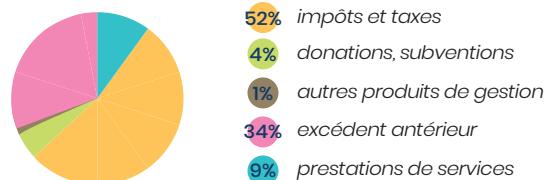
- Les investissements courants concernant les travaux, les aménagements et les remises en état sur les bâtiments et les espaces publics. Il a été budgété pour 2022 l'achat d'un tracteur d'occasion, la réfection des marches du perron de la mairie, la création de deux places handicapées au niveau des écoles...
- Les investissements sur les grands projets portant sur la poursuite de l'aménagement de la Butte des Moulins, sur le centre bourg, sur les travaux de voirie et l'éclairage public de la rue du Parc, sur la réfection de certains trottoirs...
- Le remboursement du prêt (capital)

Ces recettes d'investissement proviennent des subventions de l'État, des dotations, des excédents antérieurs et du virement à la section de fonctionnement.

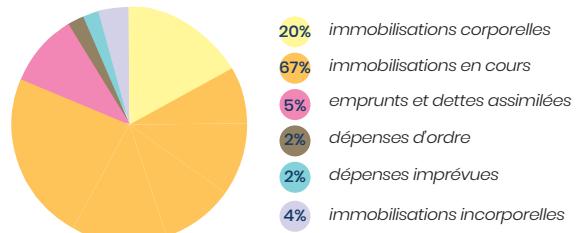
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



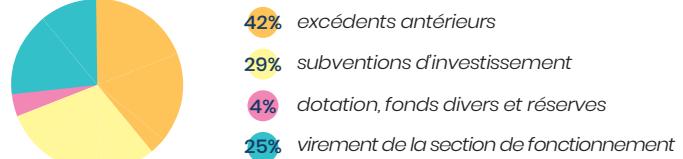
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



**Le budget de 2022 pour la section d'investissement est équilibré à hauteur :**

Recettes : 2 707 357,69€

Dépenses : 2 707 357,69€

## LISTE MAJORITAIRE

### VUE COMMUNE

Moderniser et remettre à niveau notre village dans une démarche rationnelle, en prenant en compte à la fois tous les équilibres à respecter et les urgences à traiter, le tout en étant rigoureux au niveau budgétaire, voilà ce qui nous anime depuis le début du mandat. Pour cela, nous nous référons toujours à la recherche de l'intérêt général, en prenant des décisions exigeantes, cohérentes et partagées, en évitant des choix courtemistes et en privilégiant les mises en perspective sur un temps long.

L'analyse en cours des documents d'urbanisme en est un parfait exemple. Les travaux préalables obligatoires pour lancer des projets structurants sont dorénavant effectués, nous permettant de formuler nos demandes de subvention.

La lecture de ce bulletin et des précédents, met en évidence nos actions déjà concrétisées dans des domaines aussi variés que la culture, la vie associative, l'entretien du patrimoine et de l'espace public, la rénovation de l'éclairage public et de la voirie, la sécurisation des abords des écoles, la modernisation de la communication. Nous portons une attention particulière aux besoins des enfants et des jeunes et à la

modernisation des démarches administratives avec le portail famille...



Nous avons aussi fait évoluer la communication au sein du village avec de nouvelles méthodes lors de divers échanges habitants / élus, lors de réunions avec tous les commerçants et acteurs de la vie économique, et au cours du travail continu avec le monde éducatif. Grâce à un groupe de travail dédié, notre commune a été labellisée « Terre de Jeux » permettant des interactions entre les différents établissements de soins et d'éducation dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Au cours du mois de juin, nous avons eu plusieurs occasions de nous rencontrer dans des temps plus légers. Notre traditionnelle brocante a connu un franc succès, tant pour les exposants que pour les acheteurs, et tous nos jeunes étaient au rendez-vous de la fête foraine. Par la suite, nous avons pu nous retrouver pour la fête des écoles, suivie du spectacle Construction Elucubration.

Sur cet élan, nous vous souhaitons un bel été, rendez-vous à la rentrée.

## LISTE MINORITAIRE

### UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR UN VILLAGE PRÉSERVÉ

« Défendre notre cadre de vie et nos services publics de proximité »

On souhaiterait tenir des propos encourageants envers la majorité municipale, témoigner que son action est positive pour les Laqueutois. Mais la réalité oblige à s'abstenir, au vu des décisions prises lors des récents conseils municipaux en lien avec des reports successifs de projets structurants, avec des augmentations de tarifs périscolaires et autres.

La défense de notre cadre de vie est également toute mesurée, en effet, on constate une

certaine complaisance à laisser le patrimoine bâti et les équipements de la commune dans un état dégradé. Que dire de l'impact de l'élévation des structures sportives de la Butte des Moulins, ou de celui du projet d'implantation d'un pylône de téléphonie mobile, toujours dans le même secteur.



Enfin la mobilisation pour maintenir ouvert la poste est toute relative, mais restons optimiste.

Nous vous souhaitons un très bel été, puissez-vous en profiter autant que possible tout en veillant à vous protéger des épisodes caniculaires.

Respectueusement.

## LE NOUVEAU CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES) A ÉLU SON MAIRE ET SES ADJOINTS

C'est samedi 29 janvier 2022, en mairie de La Queue lez Yvelines, que s'est réuni pour la première fois le nouveau CMJ, pour un mandat de 3 ans. Léandra a été élue Maire. Puis il a été procédé à l'élection des adjoints : Liyah, Lina et Malo. Les autres conseillers du CMJ sont Emma, Alexandre, Nathan, Kélia, Mathias.

Les enfants ont ensuite présenté au Maire, Laurent LOUESDON, les idées et projets qu'ils ont mis en avant lors de leur campagne électorale.



Mme de Maison-Blanche



## LA CHASSE AU TRÉSOR DE PÂQUES

Le 9 avril, sous un soleil printanier, nos élus du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé leur première manifestation : « Une chasse au trésor ». C'est dans le Petit Parc et le bois contigu, parsemés d'énigmes, de devinettes, d'indices et de charades, consciencieusement préparés par nos jeunes élus, que les nombreux enfants, venus avec leurs parents ont suivi les pistes menant au trésor. Les trois premiers ont pu, avec le bâton magique, ouvrir les boîtes contenant le trésor en chocolat. Tous les enfants ont été récompensés. L'après-midi s'est clôturé par un goûter, dans une très bonne ambiance. Ce fut aussi une belle occasion de se retrouver et de s'amuser.

## ILS SONT ARRIVÉS



- 27.01.2022 Gabriela Cidalia NEVES  
01.02.2022 Lynnaë Kata Goergette MARINO  
18.03.2022 Lily-Rose Marie LENGET PILVERDIER  
06.06.2022 Mattéo Gilbert Christian DELHAYE  
04.07.2022 Lou Fanny Isabelle FREIER RENVOISÉ  
14.07.2022 Alma Liliane Lina FERNANDES

## ILS NOUS ONT QUITTÉS



- 30.12.2021 Monsieur Jacques Théodule Jules SUZANNE - 93 ans  
09.01.2022 Monsieur Robert Jean GAUSSON - 86 ans  
13.01.2022 Madame Alice Adrienne MEIRE Veuve GAUSSON - 81 ans  
22.03.2022 Madame Odette Simone MORIN Veuve POMPIER - 85 ans  
24.03.2022 Monsieur Hubert Michel Marie Joseph LEMAN - 74 ans  
26.03.2022 Madame Jeanne Marie HENNEQUIN - LAGRANGE - 87 ans  
03.05.2022 Monsieur Jean Joachin André POITOU - 84 ans  
09.05.2022 Monsieur Marcel Jean-Marie CLOËREC - 85 ans  
19.05.2022 Madame Josiane Henriette LECLERCQ Veuve de MASSIAS de BONNE - 87 ans

## ILS SE SONT UNIS



- 12.02.2022 Delphine Cécile Sophie LE PERSON et Serge Roger CAUSSIAUX

## HOMMAGE



### DÉCÈS DE NOTRE ANCIEN GARDE CHAMPÊTRE

Jean POITOU garde champêtre de la commune de 1988 à 1998 est décédé à l'âge de 84 ans le 3 mai dernier.

Originaire du monde rural Sarthois, il formait avec son épouse Paulette longtemps gardienne du gymnase du Lieutel un couple très apprécié, avec une réelle humanité et une grande gentillesse.

À ses enfants et à son épouse, la Municipalité, au nom de la communauté villageoise, adresse ses condoléances les plus attristées.

# ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

## UNE MODIFICATION DU P.L.U. SOUS LE SIGNE DE L'ENVIRONNEMENT

La commune a engagé une procédure de modification de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le P.L.U. définit les règles qui encadrent les droits à construire sur le territoire communal. L'objectif de cette modification est de renforcer la protection du cadre de vie et d'intégrer de nouveaux enjeux environnementaux.

Cette modification comporte trois dimensions principales : une meilleure maîtrise de la densification, une protection des patrimoines bâtis, naturels et paysagers, ainsi que des ajustements réglementaires.

La maîtrise de la densification visera tout particulièrement à intégrer des règles d'implantation des projets de constructions et de hauteur des bâtiments, adaptées, respectueuses des constructions existantes et cohérentes, en fonction des quartiers de la commune. Il s'agira également d'établir des règles d'es-

paces verts renforcées, permettant de garantir leur préservation, et favorables à la protection de la nature au cœur du village pour ses nombreux atouts : infiltration des eaux pluviales, préservation des paysages, lutte contre les îlots de chaleur, biodiversité...

Ces ajustements réglementaires s'inscrivent dans le respect de la récente loi climat et résilience visant à lutter contre l'artificialisation des sols.

Une meilleure insertion architecturale des constructions nouvelles sera assurée par des

ajustements de règles, afin d'assurer une plus grande harmonie et insertion des projets en matière de paysage et d'esthétique urbaine.

Les autres points de modification permettront notamment de renforcer les attentes en matière de performance énergétique des constructions plus adaptées aux évolutions en la matière.



### UNE RÉUNION D'INFORMATION À LA RENTRÉE

Les différents objectifs de cette procédure d'urbanisme vous seront présentés à l'occasion d'une réunion d'information après la rentrée. La date précise et les modalités vous seront communiquées préalablement. Ce temps sera suivi d'une enquête publique.



# CADRE DE VIE

## LE BULLETIN MUNICIPAL FAIT PEAU NEUVE

Difficile à cacher : le bulletin renouvelle sa maquette et son contenu ! Du premier numéro, en 1965, tapé à la machine à écrire, au dernier réalisé par les élus avec un logiciel gratuit mais capricieux, vous tenez entre vos mains la dernière évolution du bulletin. Vous êtes invités à y contribuer en choisissant son titre. Précisions.

Le besoin de vous informer rapidement, et plus souvent, nous a amenés à choisir un format court et plus fréquent, le Flash. Il reste bien sûr nécessaire de communiquer des informations plus développées (budget, conseils municipaux, urbanisme, ...) pour lesquelles le format long du bulletin garde sa pertinence. Deux numéros par an, en janvier et en été, étoffés d'un dossier thématique (autre création), marquent la nouvelle fréquence du bulletin municipal.

Les écoles et le centre de loisirs, ont maintenant leur propre édition, *La gazette des enfants*, que nous sommes heureux de soutenir. Ils conserveront cependant bien sûr une page dans le bulletin pour rendre compte de leurs activités.

Dernière évolution, les associations, en vue du forum, auront désormais un guide détachable, inclus dans ce numéro.

En complément à ces formats papier, la municipalité a mis en place une communication numérique pour une information instantanée et interactive. Outre les informations rapides publiées dans notre page Facebook (<https://www.facebook.com/CommuneLa-QueueLezYvelines>) ou dans l'application gratuite Iliwap (bientôt 700 abonnés !), vous pouvez désormais y contribuer à votre tour. C'est ce nouvel outil que nous vous proposons de tester en participant au choix du nouveau titre du bulletin via l'onglet Sondage de l'application. Fâchés avec l'informatique ?

GRANDES NOUVEAUTÉS !

Pas de problème, vous pouvez voter en utilisant le coupon ci-dessous ! Vote, papier ou avec l'appli, vous avez jusqu'au 18 septembre 2022. Résultats dans le Flash#5.

La commission Info-com' et les élus du groupe de travail (qu'ils soient ici remerciés pour le travail accompli) s'attelleront à la refonte du site internet de la mairie à partir de la rentrée. Le chantier a commencé avec le lancement du Portail Famille (voir ci-contre).

Antonio Gonçalves

À VENIR !

### VOTE

Ce bulletin est aussi le vôtre. La commission info-com' a retenu 6 des 15 propositions du groupe de travail et vous invite à voter pour choisir le nom du nouveau bulletin.

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou vote à faire sur l'application Iliwap.

Le vote est ouvert jusqu'au 18 septembre 2022.

Je choisis :

- LE FIL LAQUEUTOIS
- LE MAG LAQUEUTOIS
- L'ESSENTIEL
- LA REVUE LAQUEUTOISE
- BULLETIN MUNICIPAL (TITRE ACTUEL)
- LA QUEUE LEZ YVELINES ACTUALITÉ

# DU NOUVEAU À LA RENTRÉE : LE PORTAIL FAMILLE

La gestion de l'inscription des enfants aux activités périscolaires et extrascolaires se modernise par la mise en place du portail famille. La Mairie a équipé ses services d'un nouveau logiciel en créant un « Espace Citoyens » accessible sur le site de la commune [www.la-queue-lez-yvelines.fr](http://www.la-queue-lez-yvelines.fr) ou <https://www.espace-citoyens.net/la-queue-lez-yvelines/espace-citoyens/>

**Vous pourrez accéder à ce service, en ligne 24h/24 et 7 j/7 !**

MON ESPACE PERSO

Identifiant  
Mot de passe  
J'ai oublié mon mot de passe.

Connexion

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.

Avec mon espace, je me facilite la ville!

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT  
= RENTRÉE TRANQUILLE

13 JUILLET 2022

Ce portail permet de dématérialiser les démarches périscolaires et extrascolaires à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, connecté à internet. Les familles pourront gérer à tout moment les inscriptions et modifications concernant les activités auxquelles sont inscrits leurs enfants : restauration, accueil du matin et du soir (*simple ou avec étude*), mercredi et vacances.

Pour la rentrée scolaire 2022/2023, il suffira de se connecter sur « Mon espace perso » dans l'espace citoyens, avec les codes qui ont été envoyés le 1er juillet aux familles. Il n'y aura donc plus de dossier papier à remplir et à retourner en mairie.

## DISPOSITIFS POUR LES JEUNES :

### « LE PASS + » ET « LE PASS CULTURE »

Qu'est-ce que Le Pass + ? Il s'agit d'une aide financière du Département accordée aux jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine, de leur entrée en 6ème à leur majorité, ainsi qu'aux jeunes âgés de 11 à 18 ans accueillis dans des établissements spécialisés. Cette aide financière a pour but de favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés.

Pour obtenir la carte Pass+, vous pouvez vous connecter sur [passplus.fr](http://passplus.fr)

Vous pouvez aussi composer le 09 69 32 60 92 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi, de 9h à 19h.

En quoi consiste Le Pass Culture ? C'est une initiative du ministère de la Culture qui a pour objectif de renforcer l'accès à la culture et de diversifier les activités culturelles. Il se présente sous la forme d'une simple application mobile à télécharger gratuitement par les jeunes. Un crédit de 300 € sera versé sous certaines conditions.

Pour tous renseignements, contactez le Service Pass culture -  
Tél. : 01 40 15 80 00, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 -  
Adresse mail : [support@passculture.app](mailto:support@passculture.app) - Site internet :  
<https://pass.culture.fr/>



## LE CCAS

DE LA QUEUE  
LEZ YVELINES EST A  
VOTRE DISPOSITION



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), structure de proximité, s'adresse à tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées. L'une de ses fonctions est de veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune. Il met en place différentes formes d'actions, ou d'aides momentanées, pour permettre aux personnes en situation précaire de faire face aux nécessités quotidiennes.

Mais le CCAS ne distribue pas systématiquement des aides. Il a également, et surtout, une mission d'écoute, de conseil et d'orientation. Si vous avez des questions, besoin d'un renseignement ou d'un rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le service social de la mairie au

01 34 86 40 55.

Josette Wetz



## VIVRE ENSEMBLE



### « MON VOISIN PASSE SA TONDEUSE LE DIMANCHE APRÈS-MIDI... JE SUIS VERT ! »

Pour la quiétude de tous, merci de respecter les jours et les horaires fixés par arrêté préfectoral pour l'utilisation de vos tronçonneuses, taille-haies, tondeuses et autres engins à forte nuisance sonore.

Vous pouvez bricoler ou jardiner à l'aide de ces engins les jours ouvrables entre 8h30 et 12h et entre 14h à 19h30, le samedi entre 9h et 12h et entre 15h et 19h et le dimanche ou un jour férié entre 10h et 12h.

Les professionnels ne sont pas en reste, avec des bruits interdits à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, avant 7h et après 20h en semaine, avant 8h le samedi et après 19h le dimanche et les jours fériés.



### « NE PAS JOUER AVEC LE FEU ! »

Nous tenons à vous rappeler que les feux de branchage, d'herbes et de feuilles sont interdits sur toute la commune, et toute l'année, pour raison évidente de sécurité.

### « DU BALAI ! »

La balayeuse rafraîchit nos rues et cela fait du bien !

Vous pourrez l'admirer les jeudis suivants :

- 6 octobre
- 3 novembre
- 1er décembre

Ces dates peuvent être modifiées pour des raisons climatiques.

Pensez à libérer les stationnements devant chez vous pour faciliter son passage et contribuer ainsi à la propreté de notre commune !

### « PASSER LE BAC, C'EST TOUTE L'ANNÉE ! »

Triez ses déchets, ce n'est pas compliqué...

Bac marron : vos déchets verts... enlevés le mardi !

Bac jaune : vos emballages ménagers et papiers... enlevés le mercredi !

Bac vert : vos ordures ménagères... enlevées le mercredi !

Pour le confort de tous, merci de ne pas sortir vos conteneurs avant la veille au soir et les rentrer peu après le passage du camion.

Et pour le verre ?

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place Paul Paillolle, au centre commercial Les Croix ou près des tennis à la Butte des Moulins.

Ma Déchèterie fait peau neuve !

La déchèterie de Garancières est actuellement fermée pour rénovation. En attendant sa réouverture, votre badge vous permet d'accéder aux déchèteries de Méré et Houdan.

Pour en savoir plus : <http://www.sieed.fr/>



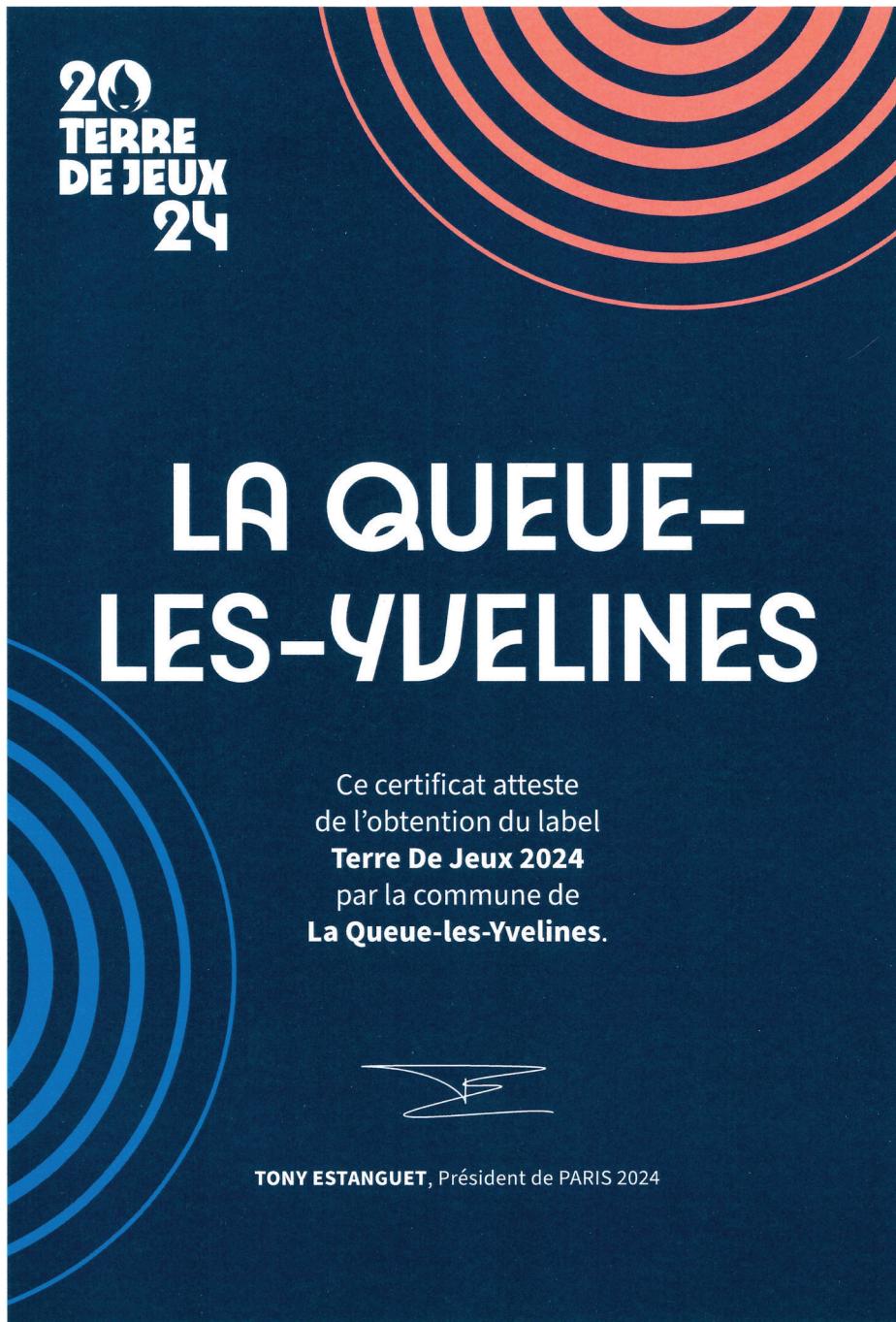
### « COUPEZ ! »

L'élagage de vos haies est obligatoire, qu'elles bordent le domaine public ou privé. S'agissant du domaine public, en cas de carence du propriétaire, l'élagage peut être confié à une entreprise aux frais de celui-ci. À privilégier en période de repos de la végétation...

De même, nous vous rappelons que, devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Vous devez entretenir la zone du trottoir jusqu'au caniveau. Dans un immeuble, c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission.

# DOSSIER

## LA QUEUE LEZ YVELINES, UNE COMMUNE SPORTIVE



### À SAVOIR

Le label Terre de Jeux est attribué par le COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques). Il reconnaît l'engagement pour le sport des collectivités.



La municipalité a obtenu le label Terre de Jeux 2024.

C'est l'occasion de vous présenter les nombreuses initiatives des acteurs qui animent notre territoire.

La commune, riche de ses associations sportives et de leurs bénévoles, de son école déjà labellisée, du lycée, des centres pour enfants et adolescents polyhandicapés a fédéré tous ces acteurs pour diffuser les valeurs de l'olympisme, encourager la pratique sportive et mettre en avant le sport para-olympique.

### Tour de piste...

#### CHIFFRES CLÉS

19 associations ou sections sportives dans la commune

80 collectivités, et plus, ont obtenu le label Terre de jeux

1100 adhérents à l'Union Sportive des Yvelines (USY)

des chiffres plus qu'encourageant !

## LE SPORT À L'ÉCOLE

À l'école élémentaire Marcel Bouquet, les classes sont déjà en route pour 2024 !

Tous les élèves font bien sûr déjà régulièrement du sport avec leurs enseignants et David (voir l'encadré à droite) mais depuis l'année dernière, à la suite de la labellisation « Génération 2024 » de l'école, les choses se sont accélérées...

Ainsi, des classes ont bénéficié de kits de la Direction Académique et ont pu découvrir par exemple l'escrime, le hockey ou le golf.

Dès septembre, l'école sera affiliée à l'USEP pour rencontrer d'autres écoles du département et bénéficier aussi de matériel sportif.

Tout naturellement, cela a motivé la Municipalité à porter la candidature du village pour le label « Terre de Jeux » afin de vivre pleinement cette future aventure des Jeux Olympiques à Paris dans deux ans.

Dans ce cadre visant à promouvoir le sport dans notre village, le 23 juin, lors de la Journée Olympique (événement national), les élèves de l'école ont participé dans leurs ateliers d'athlétisme et d'orientation sur le stade du Lieutel, en partenariat avec le lycée qui a motivé des élèves de seconde à venir encadrer les petits sportifs sur leurs ateliers.

Nous voilà dans les starting-blocks... À très vite pour de futurs événements !

Marie-Laure Bouillon,  
Directrice de l'école élémentaire



## DAVID DUBOIS,

### INTRÉPIDÉ SPORTIF

Vos enfants vous ont sûrement déjà parlé de lui, mais vous n'avez pas forcément une idée de ce à quoi il ressemble. David Dubois a beau être l'intervenant sportif de vos enfants, il aime rester discret en dehors de sa vie professionnelle. Pour le découvrir, il a accepté de répondre à nos questions. Portrait d'un passionné du sport.



### D'où vous vient cette passion du sport ?

“J'ai commencé à pratiquer le sport à l'USY vers l'âge de 10 ans. Au lycée, je ne voulais ni travailler avec les enfants, ni travailler dans le sport. Comme quoi, on ne sait pas toujours ce que l'on veut ! Je me lève le matin et je suis enthousiaste à l'idée d'aller travailler. Je suis dans mon élément ! Après l'obtention de mon brevet d'Etat, j'ai rejoint l'école primaire de La Queue-lez-Yvelines. Je suis intervenant depuis 23 ans maintenant.”

Les enfants vous font-ils des retours sur ce que vous proposez comme activités sportives à l'école élémentaire ?

“Ce qui est génial, c'est de croiser des jeunes que j'ai eus il y a plus de dix ans, qui me reconnaissent, et qui me parlent de ce qu'on a fait à l'époque. J'enseigne même aux enfants des enfants que j'ai entraînés, ça fout un coup de vieux...”

### Un souvenir mémorable autour du sport ?

“Il y a une douzaine d'années, j'ai emmené une de mes joueuses de badminton en finale des championnats nationaux catégorie "Jeunes" à Valence. C'est la seule joueuse de l'USY à être allée aussi loin en badminton. Ses adversaires sont aujourd'hui en équipe de France : ce n'est pas rien ! Je suis très fier d'avoir pu l'amener jusque là.”

### Comptez-vous organiser des événements sportifs dans le cadre de Terre de Jeux 2024 ?

“Le 23 juin, nous avons organisé une journée olympique entre plusieurs écoles. Les lycéens sont venus encadrer les ateliers des enfants. Ce serait donc super de pouvoir faire des partenariats avec le lycée dans le cadre de Terre de Jeux. Mais avant tout, ma vocation est qu'ils prennent plaisir à pratiquer du sport par le biais des activités que je leur propose.”

# DOSSIER

## LA COURSE DU CŒUR



Les élèves du lycée Jean Monnet se sont investis pour 2 associations Mécenat Chirurgie Cardiaque (MCC) et Éducation et Santé sans Frontière (Esafro). C'est la deuxième fois que le lycée s'engage dans ce projet. Celui-ci a démarré en février 2022, par des familles d'accueil d'enfants qui ont besoin de venir en France pour subir une opération cardiaque, venues faire des interventions de sensibilisation à toutes les classes du lycée. Il s'est poursuivi le 21 avril dernier, où plus de 700 élèves et professeurs ont couru ou

marché dans le lycée et le complexe sportif. Plus de 5450 km parcourus en tout et jusqu'à 23 km par un jeune en fauteuil roulant. Les élèves ont récolté de l'argent (près de 18000 €). Et enfin, l'aventure se termine par l'accueil de Dario 1 an petit Camerounais qui est venu au lycée, le jour de la remise des chèques. Beaucoup de sourires et de fierté pour ces lycéens qui par leurs efforts ont pu sauver la vie d'un enfant.

Corinne Bridoux



## LES OLYMPIADES

Jeudi 9 juin, les 46 enfants de l'EEAP C. Lazard ont participé avec beaucoup d'enthousiasme aux Olympiades organisées par l'équipe éducative.

Au programme :

- Chamboule tout
- Parcours ballon
- Parcours psychomoteur
- Jeux des cerceaux

Les objectifs de ces Olympiades étaient de partager une activité de sport adapté tout en s'amusant.

Les stands sportifs ont permis de travailler des notions telles que : le repérage dans l'espace, la motricité mais également respecter une consigne...

L'après-midi s'est terminé par la remise des médailles, puis jeunes et adultes ont partagé dans la joie et la bonne humeur un goûter bien mérité !

Armelle Vallée-Cuisinier



# VIE DU VILLAGE — VIE DES ÉCOLES

## HOMMAGE

### ADIEU HUBERT

Tu nous as quittés ce 24 mars mais tu resteras dans nos esprits et dans nos coeurs pour toujours comme une référence, comme un modèle, comme un exemple.

Au cours des années à tes cotés, nous avons apprécié et disons-le, profité de toutes qualités qui vont tant nous manquer.

Humanisme, tolérance, ouverture d'esprit, générosité et puis une force et une volonté à toute épreuve.

Depuis tes nombreux engagements dans les années 80 jusqu'à Planète Cœur, tu n'as cessé d'agir au service des plus démunis. Que de fois ton dynamisme et ta ténacité ont forcément l'admiration de tous. Que de fois a-t-on entendu « il en fait vraiment beaucoup ». Cette force tu l'as puisée dans ta foi.

La liste de tes initiatives menées avec succès serait bien trop longue à énumérer, comme la liste de tous ceux que tu as fait venir s'engager dans l'association. Toujours le respect des personnes, toujours le souci de la convivialité, toujours la capacité d'insuffler l'énergie et le dynamisme. Merci pour tout cela qui va tant nous manquer.

Il va nous rester, et ce sera ta façon de rester parmi nous le défi de demeurer à la hauteur de ce que tu nous as enseigné par ta pratique et ton humanité au service des pauvres.

Les bénévoles de Planète Coeur



### BELLE RÉUSSITE POUR LA KERMESSE DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les bénévoles, parents d'élèves et enseignants, se sont activés pour faire partager une belle fin d'année aux écoliers et aux Laqueutois, venus nombreux en cette journée du 25 juin. Les enfants ont pu ainsi profiter des jeux et animations proposés.

Malgré un temps incertain et parfois pluvieux, le spectacle d'acrobatie, avec de gros legos « Construction-Elucubration » de la troupe Cocasse compagnie, initié par le conseil municipal, a enchanté petits et grands. Les enfants ont pu ensuite participer à des jeux de constructions.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, appréciée de tous les participants.

### REMISE DE LIVRES AUX ÉLÈVES DE CM2

Chaque année, la municipalité de La Queue lez Yvelines est heureuse d'offrir aux élèves de CM2, futurs collégiens, des ouvrages pour marquer leur départ de l'école Marcel Bouquet. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 1er juillet en présence de M. le Maire Laurent LOUESDON et de Mmes CONNETABLE et PUYGUIRAUD, Maires-Adjointes, qui ont remis les livres aux enfants et leur ont souhaité une belle réussite au collège.



Josette Wetz



## COLLECTE POUR L'UKRAINE : ARRIVÉE À BON PORT

Lancée dans un premier temps à l'initiative du département en partenariat avec la Protection Civile, la mairie, comme 75 autres communes, a rejoint l'appel à la solidarité début mars. Qu'en est-il ?

Vous avez été très nombreux à venir à nos permanences dédiées pour déposer couvertures, nourriture, médicaments, lait pour bébé, tentes, duvets, couches, produits d'hygiène... et même croquettes pour chiens et chats (les animaux ayant suivi leur maître).

Grâce à l'aide spontanée de beaucoup d'habitants (et d'enfants !), ce sont près de 600 kg de dons qui ont été triés, inventoriés, conditionnés et expédiés.

Mais le mouvement ne s'est pas arrêté ! Après la dernière collecte, vos dons ont continué d'affluer dans la salle du conseil municipal.

Nous avons alors pu identifier une ONG fiable et œuvrant depuis de nombreuses années en Moldavie et

Ukraine avec qui nous avons poursuivi le travail entamé. C'est donc un second convoi qui est parti de la mairie en mai. Quel moment d'émotion quand nous avons reçu les témoignages et photos des colis arrivés et distribués à l'hôpital de Lviv et à une maternité voisine.

Les besoins restent hélas immenses et la situation complique l'acheminement des aides. Nous comptons donc renouveler une collecte pour Réagir-Europe-Moldavie après septembre et reviendrons donc vers vous avec le flash de rentrée.

Que tous les donateurs et bénévoles soient ici remerciés !

### CHIFFRES CLÉS

5

permanences  
de collecte

600

kg  
de dons  
collectés

75

colis

1938

km  
de parcourus

Antonio Gonçalves

# VIE DU VILLAGE \_\_ÇA S'EST PASSÉ ICI

## UN PRINTEMPS PLEIN DE BELLES RENCONTRES



### LA VOISINE S'EST INVITÉE AU PRINTEMPS DES POÈTES

La Voisine, marionnette avec son éventail, a proposé aux passants qu'elle croisait de leur dire un poème.

Des poésies et des dessins avaient fleuri un peu partout dans les vitrines des commerces.

Merci aux élèves et enseignants, l'Ehpad, Ifac, Centre Ch. Lazard et la bibliothèque.



### LA BONNETTE A ACCUEILLI

La Barbacane avec Le champ des possibles et La ferme des animaux

Les Mange-Debout pour Un petit jeu

1000

Les Mange-Debout ont versé 1000 euros à Médecins Sans Frontières



### LES JEUNES ONT LA PAROLE

Noah 13 ans - Raphaël 14 ans

« J'ai beaucoup aimé participer à ce projet qui consistait à parler de soi au travers d'un travail journalistique, avec comme thème le corps. Nous avons participé à des ateliers d'écriture avec des journalistes professionnels. »

« C'était vraiment bien. Le plus dur pendant l'écriture était de trouver un sujet. Mais une fois le sujet trouvé, l'écriture était simple grâce aux journalistes qui nous guidaient. La traduction artistique des textes s'est faite avec des artistes du Lieu à Gambais. »

Nous avons pu assister à la restitution de ce travail début juillet sur la place du marché.



### SOLSTICE LAQUEUTOIS

Avoir de nouveau une fête communale fut une belle respiration et pour la première fois la musique a été célébrée le 21 juin !

# FÊTES & ANIMATIONS \_ VIE DU VILLAGE

## ET POUR LA RENTRÉE...



### SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations de 9h à 16h30 au foyer de la Bonnette

Venez (re)découvrir les associations présentes ainsi que de nouvelles propositions.



### SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Caravane, concert le matin sur la place du marché.

Reder nouhaj One Violin Band présente un homme de plusieurs folklores, il manie son violon comme le bûcheron sa hache : avec précision, humilité et gratitude pour l'arbre coupé. Du Caucase russe aux plaines bulgares traversées par les transhumances, les folles rythmiques et les costumes à poils longs, il nous ouvre les carnets de ses voyages imaginés.

 Mairie de La Queue-lez-Yvelines



Uniquement sur inscription  
01 34 86 40 55  
mairie@la-queue-lez-yvelines.fr  
RDV à 15h30 à la place du marché

### SAMEDI 17 SEPTEMBRE

#### Journée du patrimoine

Visite enregistrée + exposition de photos en mairie - inscription obligatoire au 01 34 86 40 55 / mairie@la-queue-lez-yvelines.fr - départ 15h30 Place du Marché

D'autres événements sont à venir (voir agenda page 2) ainsi que des nouveautés pour la fin de l'année.

Vous en serez informés via les flashes et nos autres supports

Bonne reprise à tous.

# QUIZZ PATRIMOINE

Tentez de retrouver dans chaque numéro de votre bulletin municipal, un lieu de notre commune chargé d'histoire...

La réponse se trouve quelque part dans ce numéro, en bleu dans le texte !



Chat fait longtemps que j'ai pris de la hauteur ! Oui mais sur quel bâtiment emblématique de la commune ?



Quel rapport entre la ville de Washington et le très joli château Guay de la Queue-lez-Yvelines qui a abrité à la fin du 17ème siècle Mme de.... ?